

LE LOUXOR PALAIS DU CINÉMA

Projet de réhabilitation du cinéma Le Louxor - Palais du cinéma
par la Ville de Paris



© Illustration Architectes- Réalisation Art Graphique et Patrimoine.

Contact presse
Alix Vic Dupont
Service.presse@paris.fr
01 42 76 49 61

Sommaire

1 Éditoriaux

- **Bertrand Delanoë, maire de Paris**
- **Christophe Girard, adjoint chargé de la culture**

2 Introduction

3 Histoire du lieu

4 Le style néo-égyptien dans les cinémas des années 20

5 Le projet cinématographique

6 Le projet architectural et présentation de Philippe Pumain

7 Calendrier des travaux

8 Coupe schématique du Louxor

Éditoriaux

La renaissance du Louxor enchante tous les cinéphiles et tous les amoureux de Paris, qui savent combien l'originalité et le style de cette salle mythique enrichissent le patrimoine de notre Ville. Le Louxor est, avec le Rex, la Cigale, la Pagode, un fragment de l'histoire culturelle de notre capitale, le souvenir vivant des années 1920, mais aussi une beauté rare, une forme d'exotisme dans le meilleur sens du terme.

Le patrimoine de Paris n'est jamais mieux protégé et mis en valeur que lorsqu'il est en mouvement. Il était donc essentiel de préserver le style néo-égyptien du Louxor et d'offrir une nouvelle vie à cet endroit unique, inscrit pour ses façades et sa toiture à l'Inventaire des Monuments Historiques. Les travaux engagés cette année s'achèveront fin 2012.

En ce lieu d'art et de mémoire résonnent la voix de Bécaud, les cuivres de Gillespie et le bruit si particulier du projecteur qui a fait défiler tant d'œuvres dans ce Palais du Cinéma. Aujourd'hui, c'est avec cette tradition populaire et exigeante, avec cette volonté d'offrir au plus grand nombre la diversité du cinéma d'art et essai, que le Louxor va renouer grâce à une réhabilitation ambitieuse. En particulier, il sera une porte nouvelle vers les cinémas du Sud, et je forme le vœu que la future grande salle du Louxor porte le nom d'un immense créateur, dont la disparition en 2008 a endeuillé la culture mondiale : le maître égyptien Youssef Chahine.

Bertrand Delanoë
maire de Paris

Le Louxor va renaître et renouer avec son premier amour : le Cinéma.

Grand témoin du désir d'exotisme d'entre deux guerres et de la frénésie cinématographique qui régnait à cette époque, ce cinéma mythique au style néo-égyptien était menacé de démolition. En le rachetant et en lançant une réhabilitation respectueuse de l'édifice, la Ville de Paris témoigne une nouvelle fois de sa volonté de préserver le patrimoine architectural et culturel des Parisiens.

Situé à Barbès, à la frontière des 9e, 10e et 18e arrondissements, le nouveau Louxor représentera un grand outil de vie culturelle dans un quartier en pleine mutation. Après le Centre musical Fleury Goutte d'Or - Barbara, les Trois Baudets, le CENTQUATRE et maintenant le Louxor, un nouveau souffle culturel se répand sur le Nord-Est parisien.

Le Louxor, cinéma d'art et d'essai, proposera une programmation atypique, dont une des salles sera dédiée aux cinématographies du Sud, de l'Amérique Latine jusqu'en Inde en passant par l'Afrique et le bassin méditerranéen. Le lieu s'inscrira également dans tous les dispositifs d'éducation au cinéma.

Je me réjouis de cette invitation au rêve et à l'imagination que nous proposera prochainement ce nouveau temple du Cinéma.

Christophe Girard
adjoint chargé de la culture

Introduction

Le projet de réhabilitation de cet ancien cinéma, construit en 1921, revêt un caractère exceptionnel par l'enjeu urbain et culturel qu'il constitue dans un quartier en pleine mutation, au carrefour de trois arrondissements. Il s'inscrit dans le cadre de la politique de rénovation urbaine initiée par le maire de Paris, Bertrand Delanoë et de la politique menée par son adjoint à la culture, Christophe Girard, en terme de soutien à l'exploitation cinématographique d'art et d'essai.

Cet équipement culturel manifeste également la volonté de rééquilibrer l'offre cinématographique parisienne, l'Est parisien étant peu équipé. Il s'agit ainsi de conforter l'exploitation art et essai et d'assurer la diversité de la création cinématographique dans la capitale. Clairement positionnée par sa taille et sa programmation comme une salle de proximité, le Louxor, au-delà de sa programmation, constituera un outil d'animation culturelle pour le quartier à partir du printemps 2013.

Histoire du lieu

Le Louxor, ancien Palais du Cinéma, est un bâtiment situé à l'angle du boulevard Magenta et du boulevard de la Chapelle dans le 10^e arrondissement.

Sur la façade figure encore l'inscription "Louxor - Palais du Cinéma" qui confère à ce lieu à la fois la dimension secrète des vieux temples égyptiens, le côté majestueux du Palais ainsi que la richesse et la magie du cinéma. Cet établissement mythique dont les façades et la toiture ont été inscrites à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté du 5 octobre 1981 va faire l'objet d'une réhabilitation minutieuse.

Cette salle a été réalisée entre 1920 et 1921 par le groupe Lutétia-Wagram, son architecte André Zipcy et le céramiste Tibéri, quelques années avant le Rex, la Pagode ou la Cigale. Cette salle met en scène, de la même façon, une architecture luxueuse à modénature exotique, aux façades exubérantes servant d'enseigne.

Ce lieu s'inscrit dans une tradition cinématographique mais aussi musicale : Dizzy Gillespie s'y est produit après la guerre, le cinéma y a été prépondérant de Méliès au cinéma américain en passant par le cinéma soviétique dans les années 50 puis égyptien et hindi dans les années 70 et 80.

Après une première modification du décor intérieur dès 1930, Pathé effectue en 1954 une opération de rénovation qui entraîne la disparition totale des décors intérieurs égypto-art déco et notamment les fauteuils égyptiens aux dossiers sculptés et décorés. Exploitée jusqu'en 1983, elle est vendue la même année à la Société Textile Diffusion (magasins Tati) et devient ensuite une « boîte de nuit » (*la Dérobade* puis *le Mégatown*). Désaffecté et laissé à l'abandon depuis 1987, cet élément remarquable du patrimoine parisien a été racheté par la Ville de Paris fin 2003 (1,3 M€), afin de prévenir sa dégradation irréversible.

Aujourd'hui, la municipalité le réhabilite pour réaliser un équipement cinématographique de 3 salles Art et Essai, dont une sera dédiée aux cultures du Sud.

Le style néo-égyptien dans les cinémas des années 20

Par Jean-Marcel Humbert

Conservateur général du patrimoine, Docteur en égyptologie

Le cinéma *Louxor* de Paris n'est pas le seul cinéma à l'égyptienne construit de par le monde : il y en a eu plus d'une centaine, qui intégrèrent de manières diverses l'architecture et les thèmes décoratifs de l'Égypte ancienne, adaptant ainsi aux salles de cinéma la mode déjà bien établie de l'égyptomanie.

Mais le *Louxor* possède des titres de gloire tout à fait particuliers. Tout d'abord, il est le premier d'aussi grandes dimensions dans cette catégorie. En effet, seuls sont référencés avant lui un pavillon d'exposition (*Gran Padiglione Egiziano*) à vocation éphémère, édifié à Turin en 1898 dans le cadre de l'*Esposizione Generale Italiana*, qui se présentait sous la forme de l'adaptation fantaisiste d'un temple égyptien, avec deux sphinx à l'entrée, où l'on pouvait assister à la projection de films Lumière. Et, second du genre, l'*Egyptian Theatre* de Denver (Colorado), un tout petit cinéma qui ouvrit en 1914, mais qui existe encore aujourd'hui.

Deuxième grand titre de gloire du *Louxor*, c'est d'avoir inauguré la période la plus faste qui soit pour les cinémas à l'égyptienne, car les plus beaux de cette catégorie ont été construits entre 1920 et 1930. La plupart d'entre eux possèdent des salles dites « atmosphériques » du type de celle du *Rex* à Paris, et des décors remarquables, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Tous se fondent sur une grammaire stylistique égyptisante relativement simple et guère différente de celle de bâtiments à l'égyptienne destinés à d'autres usages, à la différence près que les cinémas présentent un foisonnement décoratif rarement égalé. On y trouve des colonnes, têtes pharaoniques et décorations murales avec frises de personnages et paysages égyptiens antiques ; s'y ajoutent des décors floraux (lotus et papyrus) et animaliers (notamment scarabée et Anubis), et bien sûr l'inévitable disque ailé qui est présent dans la totalité des salles. Vers la fin de la période, le style égyptien est revisité par le style Art déco, tout particulièrement dans les cinémas de DeKalb et d'Islington (1929 et 1930) aux terres cuites émaillées d'une polychromie chatoyante.

Malheureusement, le sort a été funeste à beaucoup de ces cinémas, dont l'originalité n'a pas été suffisante pour les sauver au moment de la désaffection des spectateurs à la fin des années 50. La plupart ont alors fermé, et leur devenir a été fort variable : certains ont été détruits, d'autres ont changé d'affectation et sont devenus Bingo ou église, d'autres encore ont été divisés en plusieurs salles et leurs décors intérieurs soit masqués, soit détruits. C'est à partir des années 80 que conscience fut prise des pertes irrémédiables qui étaient déjà à déplorer. Et c'est ainsi que des campagnes de rénovation ont été entreprises. Des salles d'importance majeure ont ainsi été sauvées, permettant – avec grand succès – leur reprise d'exploitation. Parmi les plus importantes, citons le mythique *Grauman's Egyptian Theatre* d'Hollywood (1922, siège de l'*American Cinematheque*), le *Peery's Egyptian Theatre* d'Ogden (1924), l'*Egyptian Theatre* de Coos Bay (1925), et ceux de Boise, de Delta et de DeKalb (1927-1929). Mais il ne faudrait pas pour autant se laisser tromper par les apparences, et croire que tout cinéma ayant un nom à l'égyptienne se pare de décors en relation ! Combien de *Luxor*, de *Ramses*, d'*Egyptian Theatre*, de *Pharaon* ou d'*Isis* n'ont en fait d'égyptien que leur nom...

Tous les cinémas cités ci-dessus ont bénéficié de remarquables restaurations, dans des genres souvent différents, mais qui ont réussi à préserver tous les décors qui pouvaient être sauvés, et surtout l'esprit du lieu. C'est dans ce cadre que se situe le chantier du *Louxor* : il aurait été criminel de laisser disparaître cette salle exceptionnelle, qui n'a pas d'équivalent dans le monde et n'a rien à envier aux plus belles d'outre-Atlantique, et l'on se réjouit du sauvetage de ce patrimoine exceptionnel, appelé à avoir une résonance internationale. D'autant plus que d'autres salles de ce type, à travers le monde, n'ont pas cette chance et

restent actuellement menacées ; nous espérons voir renaître à leur tour notamment deux parmi les plus belles, l'*Empress* de Montréal (1928) et le *Carlton* d'Islington (Londres, 1930).

Il est enfin amusant de constater qu'une dizaine de cinémas à décor égyptien ont été créés depuis la fin des années 80, essentiellement en Amérique du nord : à Montréal, New York Astoria (*Tut's Fever Movie Palace* au Museum of the Moving Image) ou encore Las Vegas (*The Luxor*). Nous assistons ainsi à un juste retour d'une mode qui fascine toujours davantage tous les publics.

Le projet cinématographique

Un cinéma de quartier au rayonnement parisien

Associant à la fois la modernité des salles de cinéma du 21^{ème} siècle et le caractère d'un bâtiment historique, le cinéma Le Louxor proposera aux spectateurs toutes les caractéristiques de confort du spectacle cinématographique (taille de l'écran, projection numérique, son dolby) dans un ensemble associant un lieu de restauration, un espace d'exposition et un vaste hall d'accueil.

Les trois salles du Louxor permettront au futur exploitant qui sera désigné dans le cadre d'une délégation de service public (DSP) de développer une programmation art et essai de films en sortie nationale mais aussi, dans une logique plus événementielle, des avant-premières, des reprises de festivals, des cycles thématiques.

Tous les genres cinématographiques (documentaire, court-métrage) seront présents au Louxor et une place particulière sera consacrée aux créations des pays du Sud (Amérique du Sud, Asie, Afrique ...).

Le Louxor sera également un point d'ancrage de la politique cinématographique de la Ville de Paris à destination des plus jeunes. Ainsi, chaque automne, « Mon 1er festival » (2-12 ans) y sera programmé et les maternelles, écoles et collèges du quartier pourront, dans le cadre des dispositifs d'éducation au cinéma (« Mon premier cinéma », « Ecole au Cinéma » et « Collège au Cinéma »), assister, tout au long de l'année, à des programmations qui leur seront dédiées.

Naturellement, une attention particulière sera portée aux personnes souffrant d'un handicap. Toutes les salles seront accessibles aux personnes à mobilité réduite et des séances seront organisées pour les malvoyants et les malentendants.

Enfin, une politique tarifaire originale (abonnements, cartes de fidélité, tarifs spéciaux) s'attachera à permettre à tous les publics de partager le spectacle cinématographique.

Trois salles de cinéma dédiées à l'art et essai

Le Louxor sera composé de 3 salles de cinéma, d'un café et d'un espace d'exposition. Le maire de Paris proposera au prochain conseil de Paris de donner à la grande salle du Louxor le nom de Youssef Chahine afin de rendre hommage à ce grand cinéaste égyptien.

LA FUTURE SALLE YOUSSEF CHAHINE :

Youssef Chahine est né à Alexandrie en 1926 et décédé à l'été 2008. Il a réalisé une quarantaine de films depuis le début des années cinquante jusqu'à *Chaos* en 2006, et joué dans nombre d'entre eux. Le public découvre son visage, en même temps que son talent de cinéaste, avec *Gare Centrale* (1958), situé dans les milieux populaires du Caire, où il incarne un simple d'esprit qui devient un criminel, dans un style très proche du néo-réalisme qui triomphe alors en Europe. Il aborde à peu près tout ce que le cinéma compte de genres : la comédie (*Papa Amine*, son premier film, *Femmes sans hommes*, *C'est toi mon amour*), le drame social (*Le Fils du Nil*), le film d'aventures (*Ciel d'enfer*), le western (*Le Démon du désert*), la comédie musicale (*J'ai quitté ton amour*, *Le Vendeur de bagues*, *Le Retour de l'enfant prodige*), le mélodrame (*Les Eaux noires*, *L'Appel des amants*, *Un homme dans ma vie*), le film militant (*Djamila l'Algérienne*), le documentaire (*Le Caire*)... Son cinéma traverse toute la deuxième partie du XXe siècle, le passage à la modernité (*L'Aube d'un jour nouveau*, *Le Choix*) sans qu'il ait jamais cessé de résister à la pression de tous les pouvoirs. Parmi les fondateurs du cinéma arabe, il crée une forme autobiographique sans équivalent avec les films qu'il consacre à « sa » ville, symbole de la culture humaniste et tolérante, ouverte sur le monde : *Alexandrie pourquoi ?*, *La Mémoire*, *Alexandrie encore et toujours*, *Alexandrie... New York*. En rendant hommage à l'auteur de *L'Emigré* (1994) ou du *Destin* (1997), lauréat en 1997 du Prix du 50^{ème} festival de Cannes pour l'ensemble de son travail, il s'agit, pour la Ville de Paris, de saluer une personnalité infiniment attachante et de perpétuer ses combats contre toute forme d'intolérance et d'intégrisme.

Capacité de la salle :

342 fauteuils dont 8 emplacements pour personnes à mobilité réduite

Ecran escamotable 5,67m x 9,42m

Salle Moyenne :

- 140 fauteuils dont 4 emplacements pour personnes à mobilité réduite
- Ecran fixe 3,05m x 7,29m
- Dispositif scénographique permettant d'accueillir des spectacles

Petite Salle :

- 74 fauteuils dont 3 emplacements pour personnes à mobilité réduite
- Ecran fixe 2,70m x 4,80m

Café-club : espace d'environ 35m² avec une terrasse d'une surface équivalente.

Espace exposition 34 m².

Le projet architectural de Philippe Pumain



© Illustration Architectes- Réalisation Art Graphique et Patrimoine

Mené par l'architecte Philippe Pumain (qui a réalisé notamment la salle de concert symphonique du Théâtre Mariinsky à Saint Petersburg) avec Fabre/Speller et Christian Laporte, architectes associés, le projet de réhabilitation de cet ancien « Palais du cinéma » (1921), a reçu en 2009 un avis favorable des Architectes des Bâtiments de France et de la Commission du Vieux Paris.

La prise en compte des préoccupations environnementales a constitué un critère déterminant d'un projet de rénovation dont la dimension patrimoniale s'articule avec les nouvelles exigences (sécurité, technique, accès handicapés, isolation thermique et acoustique, consommation énergétique).

Sur le plan du handicap, le Louxor répondra aux recommandations de la Ville de Paris en matière d'accessibilité pour tous. Les 3 salles de cinéma, ainsi que l'espace d'exposition, le café-club et sa terrasse seront accessibles à l'ensemble des personnes en situation de handicap, notamment les personnes à mobilité réduite. Les salles de cinéma seront équipées de boucles électro-magnétiques pour les malentendants et permettront la diffusion en audio-description.

En matière de maîtrise des consommations énergétiques, des sondages hydrogéologiques sont en cours dans la nappe phréatique située à environ 80m de profondeur de manière à installer une thermo-frigo pompe qui permette de chauffer le bâtiment en hiver et de le rafraîchir en été en s'inscrivant dans les objectifs du Plan climat de la Ville de Paris. Grâce à la géothermie, le bâtiment respectera une consommation maximale inférieure à 80kWh/m²/an et aura un excellent bilan carbone.



© Illustration Architectes- Réalisation Art Graphique et Patrimoine
Salle Youssef Chahine, vue côté écran



© Illustration Architectes- Réalisation Art Graphique et Patrimoine
Salle Youssef Chahine ; vue vers salle et vue avec l'écran de 10 m de large déroulé.

Le parti pris architectural :

« Le projet de réaménagement du Louxor, qui vise à rendre l'édifice à sa vocation première de cinéma, comporte 3 salles, l'une installée dans le volume de la grande salle d'origine, dont elle respecte les grandes proportions, et les 2 autres en sous-sol, dans le volume dégagé par la démolition des anciennes caves de l'immeuble haussmannien qui avait été détruit à l'occasion de la réalisation du Louxor en 1920.

Les façades inscrites à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques (1981) seront intégralement restaurées dans leur état 1921, avec restitution des mosaïques, vitraux et grands mâts "égyptiens" disparus et le dispositif d'entrée original sera remis en place avec

son porche totalement ouvert sur l'espace public et le hall et les dégagements d'étage éclairés naturellement en second jour.

L'essentiel de la structure du Louxor ("portiques", plafond à caissons, poutres-échelles) est conservé et renforcé dans la mesure où elle ne présente pas la résistance aux surcharges, tant d'exploitation que climatiques, requises pour un établissement recevant du public. De même, les fondations superficielles existantes n'offrent pas une résistance suffisante du fait de la présence d'anciennes carrières de gypse remblayées sous le Louxor, et doivent, en dehors de tout projet d'aménagement, être reprises par un réseau de micro-pieux fondés à environ 25m de profondeur pour assurer la pérennité de l'édifice.

Les balcons, qui ne font pas à proprement parler de la structure primaire, mais sont portés par les piliers en béton des parois, doivent être démolis pour supprimer toutes les transmissions "solidiennes" par les structures du Louxor vers les mitoyens. Il est prévu de les reconstruire au même emplacement, en les désolidarisant totalement des parois existantes.

Les circulations sont intégralement conservées, voire restaurées, dans leurs grands principes : porche extérieur ouvert, hall du RDC, dégagements d'étages, desserte des différents niveaux par 2 cages d'escalier en façade. L'un des escaliers du projet est l'escalier historique principal conservé, le second est un escalier neuf, à l'emplacement d'un escalier existant, mais élargi à 2 unités de passage pour être conforme à la réglementation incendie. Les 2 escaliers sont complétés par la création d'un ascenseur permettant de rendre les différents niveaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les volumes intérieurs des différents espaces existants sont strictement respectés. Seule la grande salle fait l'objet d'une légère variation dimensionnelle du fait de la mise en place d'une "boîte dans la boîte" acoustique, seul dispositif susceptible d'éliminer toutes les transmissions phoniques vers les logements voisins directement mitoyens de la salle. La variation dimensionnelle, de l'ordre de 10% en largeur et de moins de 5% en hauteur, ne remet pas en cause la perception globale de l'espace, qui gardera à coup sûr son caractère exceptionnel. Il est à noter que le niveau d'isolement requis n'est pas lié de façon spécifique au programme de cinéma, il est imposé par toute utilisation en Établissement Recevant du Public»

Philippe Pumain

La sauvegarde des décors intérieurs:

Le parti pris pour le traitement intérieur de la grande salle consiste à respecter la volonté de l'architecte concepteur du Louxor, André Zipcy, en retrouvant la cohérence esthétique entre les façades néo-égyptiennes et les parois intérieures de la salle. Le décor néo-égyptien, masqué depuis les années 1930 par un décor "néo-grec" puis par deux décors superposés dans les années 1950 et 1980, a été partiellement dégagé et documenté, et il sera restitué sur les nouvelles parois de la grande salle. Dans le porche, le hall et l'escalier principal, le décor de 1921, encore partiellement présent sous les niveaux postérieurs, a été dégagé et sera restauré en place et complété lorsque nécessaire. L'ensemble des dégagements et consolidations des décors existants a été réalisé préalablement au chantier principal, par une entreprise spécialisée en restauration-conservation.

Dans le cadre du futur chantier, 6 entreprises spécialisées seront amenées à intervenir sur les différents éléments du décor architectural, tant intérieur qu'extérieur :

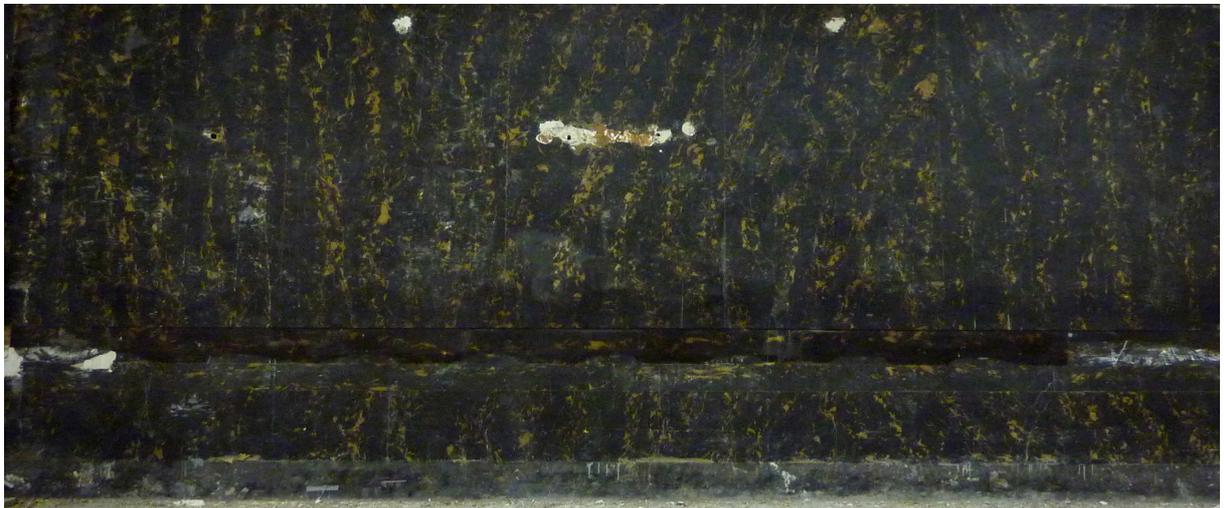
- Restauration-restitution des décors intérieurs peints (motifs et faux- marbres)
- Restauration des épidermes en granito et inscriptions en façade (Louxor Palais du Cinéma...)
- Restauration et complément des mosaïques en façade
- Réfection des vitraux disparus sur les différentes baies en façade
- Restauration des éléments métalliques en façade (grilles avec soleils ailés, marquise, grilles en sous-bassement)
- Restitution des grands mâts "égyptiens" qui rythmaient la façade à l'origine



Frisse d'Égyptiennes, élément du décor d'origine de 1921/ © Philippe Pumain



Le décor dit "grec", qui a remplacé le décor "égyptien" en 1930 / © Pascal Dhennequin DPA



Le stuc faux-marbre original qui sera visible dans le petit salon de la grande salle / © Philippe Pumain

Calendrier des travaux

2010

- Janvier : obtention du permis de construire et début des forages pour la géothermie
- Avril : notification des marchés de travaux
- Mi-avril : fin du chantier patrimonial
- Mai-Juin: préparation de chantier
- Juillet : début des travaux de gros oeuvre

2011

- Janvier: début des travaux de second oeuvre
- Mai: fin des travaux de gros oeuvre
- Septembre : lancement de la DSP (délégation de service public)

2012

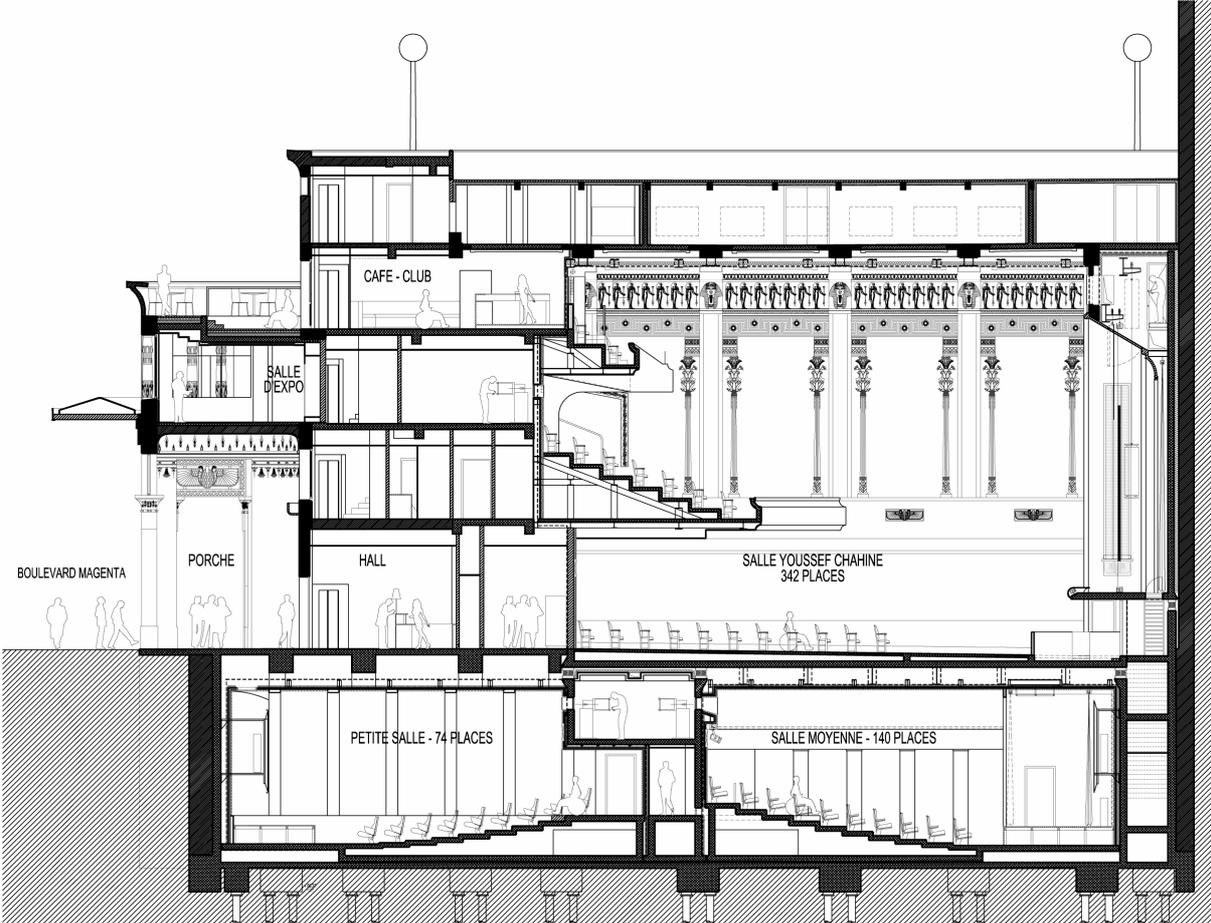
- Juin: fin des travaux de second oeuvre et opérations préalables à la réception
- Juillet: choix du délégataire
- Novembre: prise de possession du bâtiment par le délégataire
- Septembre à décembre: réception, levées de réserves.

Ouverture au public au premier trimestre 2013
Coût global de l'opération : 29 M€ TTC

Visites du lieu

Afin de faire connaître le projet de réhabilitation du Louxor aux riverains, aux associations et aux conseils de quartiers, des visites seront régulièrement organisées, tout au long du chantier en étroite liaison avec les trois mairies d'arrondissement et la Mission Cinéma de la Ville de Paris.

Coupe schématique de l'établissement :



Document de travail/ coupe schématique Philippe Pumain